



ASSEMBLÉE NATIONALE

11ème législature

psychologues

Question écrite n° 3169

Texte de la question

M. Jean-Luc Warsmann attire l'attention de M. le secrétaire d'Etat à la santé sur la nécessaire promotion d'une déontologie spécifique à l'exercice professionnel des psychologues. En effet, les actions menées par les psychologues, tant au niveau individuel qu'au niveau des groupes et des organisations, ont montré leur efficacité en faveur d'un mieux-être individuel ou collectif. Afin d'éviter une pratique abusive et un mauvais usage de la psychologie et pour garantir au mieux une déontologie spécifique à l'exercice professionnel des psychologues dûment formés, il lui demande quelles mesures il entend prendre en ce sens.

Texte de la réponse

La profession de psychologue a fait l'objet de dispositions législatives, en 1985, permettant de réserver l'usage professionnel du titre aux personnes ayant suivi une formation universitaire de haut niveau ou pouvant justifier d'une expérience professionnelle leur conférant une qualification équivalente. Cette mesure visait à éviter les pratiques abusives et les mauvais usages de la psychologie. Les dispositions précitées n'ont pas prévu l'adoption d'une déontologie spécifique à l'exercice professionnel des psychologues. Cependant, les organisations professionnelles ont élaboré récemment un code de déontologie que leurs adhérents s'obligent à respecter. Rien ne s'oppose, par ailleurs, à ce que les principes éthiques développés dans ce document guident les organisations professionnelles dans leurs relations avec les différents départements ministériels en charge de la profession.

Données clés

Auteur : [M. Jean-Luc Warsmann](#)

Circonscription : Ardennes (3^e circonscription) - Rassemblement pour la République

Type de question : Question écrite

Numéro de la question : 3169

Rubrique : Professions de santé

Ministère interrogé : santé

Ministère attributaire : santé

Date(s) clé(s)

Question publiée le : 15 septembre 1997, page 2950

Réponse publiée le : 20 octobre 1997, page 3612